



# Assemblée générale

Distr. générale  
27 août 2026  
Français  
Original : anglais

---

## Quatre-vingt-unième session

Point 33 de l'ordre du jour provisoire\*

### Question de Palestine

## **Coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : reconstruire Gaza en mieux pour restaurer les acquis de 77 années de développement humain réduits à néant**

### **Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport établi par le secrétariat de la CNUCED.

---

\* [A/81/150](#).



## **Rapport établi par le secrétariat de la CNUCED sur les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : reconstruire Gaza en mieux pour restaurer les acquis de 77 années de développement humain réduits à néant**

### *Résumé*

Le présent rapport a été établi en application de la résolution [77/22](#), dans laquelle l'Assemblée générale avait demandé à la CNUCED de lui faire rapport sur le développement économique du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et sur les coûts économiques qu'entraînait l'occupation israélienne. Il s'appuie sur les précédents rapports adressés par la CNUCED à l'Assemblée générale et complète son rapport de 2025 relatif à la Cisjordanie ([A/80/356](#)). Il traite en particulier des coûts et répercussions économiques considérables de l'escalade du conflit à Gaza depuis octobre 2023.

L'économie de Gaza a subi un effondrement d'une ampleur hors du commun, à l'aune de toutes les données historiques disponibles. Entre 2007 et 2025, le coût cumulé des restrictions imposées par Israël et des opérations militaires récurrentes est estimé à 47,2 milliards de dollars de produit intérieur brut (PIB) potentiel perdu, ce qui équivaut à 97 fois le PIB de Gaza en 2025. À elles seules, la riposte militaire israélienne et la guerre qui ont suivi les attaques du 7 octobre 2023 menées par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens ont réduit à néant 77 années de développement humain, détruit ou endommagé 92 % des établissements économiques et ramené le PIB annuel par habitant à seulement 212 dollars (soit 0,58 dollar par jour). Cet effacement de près de 80 années de développement intervient après des décennies durant lesquelles ce développement a été systématiquement entravé sous le régime d'occupation qui prévaut depuis 1967, situation qui s'est considérablement aggravée avec les bouclages imposés en 2007.

En octobre 2025, à Gaza, plus de 198 000 structures étaient endommagées ou détruites, dont 62 % entièrement détruites. Selon le Ministère gazaoui de la santé, plus de 72 900 Palestiniens ont été tués et plus de 170 000 blessés, dont de nombreuses femmes et enfants, tandis que la présence à Gaza de la plus grande cohorte d'enfants amputés de l'histoire moderne met en évidence la nécessité de reconstruire une société plus inclusive et plus accessible.

Le cessez-le-feu qui est entré en vigueur le 10 octobre 2025 et le Plan d'ensemble visant à mettre fin au conflit à Gaza ont réduit le niveau des hostilités que subit la population civile de la bande de Gaza. En octobre 2025, tous les otages retenus à Gaza avaient été libérés. Toutefois, les opérations militaires israéliennes, notamment les frappes aériennes, se poursuivent, faisant de nouvelles victimes et détruisant d'autres infrastructures civiles. La situation humanitaire reste désastreuse. Certes, la sécurité alimentaire montre des signes d'amélioration grâce à une aide humanitaire et des livraisons commerciales accrues, mais les dégâts infrastructurels sont catastrophiques et Gaza connaît de graves pénuries d'eau propre, de soins médicaux et d'abris. Les opérations humanitaires continuent d'être fortement entravées : les convois d'aide se heurtent à des obstacles logistiques et sécuritaires, des restrictions pèsent sur l'entrée de produits essentiels, les transferts vers des établissements de santé et les évacuations médicales sont limités et des restrictions sont imposées aux organisations humanitaires. Le spectre de la famine reste une menace récurrente, et la reconstruction n'a pas encore commencé. À ces destructions, il faut ajouter les plus de 68 millions de tonnes de gravats entassés dans une petite enclave où la

densité de population est l'une des plus élevées au monde. Les milliers d'engins non explosés enfouis sous les décombres rendent le déblaiement dangereux et le relèvement à la fois plus coûteux et plus lent.

L'analyse de la CNUCED montre que la composition de l'aide détermine la trajectoire du relèvement à venir. Une approche combinant secours humanitaire et reconstruction est largement préférable à des secours seuls, car sans la reconstruction d'infrastructures productives, Gaza restera prisonnière d'un cycle de dépendance permanente à l'égard de l'aide financée par les donateurs, avec un risque accru de lassitude de la part de ces derniers.

Des programmes de travaux publics dans les domaines de l'environnement, du numérique et de la fourniture de soins peuvent être créés sur mesure pour générer des revenus immédiats, produire des biens publics durables et doter les participantes et participants de compétences d'avenir. La reconstruction de Gaza nécessite bien plus que des fonds. Pour la mener à bien, il faut lever immédiatement toutes les restrictions d'accès imposées par Israël et, par-dessus tout, surmonter les difficultés en matière de gouvernance grâce à un dispositif de gouvernance palestinien unifié et légitime sur l'ensemble du Territoire palestinien occupé, qui englobe la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza. L'aide humanitaire ne saurait se substituer à une solution politique. Le seul moyen de briser le cercle vicieux de la destruction et d'aboutir à une paix durable et globale est de faire cesser l'occupation et de trouver une solution négociée prévoyant deux États.

## I. Objectifs et limites

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 77/22, dans laquelle l'Assemblée générale avait demandé à la CNUCED de continuer de lui faire rapport sur le développement économique du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et sur les coûts économiques qu'entraînait l'occupation israélienne pour le peuple palestinien. Il vient compléter les précédents rapports que la CNUCED a présentés à l'Assemblée (A/71/174, A/73/201, A/74/272, A/75/310, A/76/309, A/77/295, A/78/303, A/79/343 et A/80/356).

2. Depuis juin 2007, Israël impose des restrictions draconiennes à l'activité économique et à la circulation à Gaza. Cette période a été marquée par des opérations militaires successives qui ont détruit des infrastructures critiques et érodé la base productive de l'économie. Avant le 7 octobre 2023, l'économie de Gaza avait déjà été vidée de sa substance et sa population rendue presque entièrement dépendante de l'aide internationale.

3. À la suite des attaques perpétrées le 7 octobre 2023 par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens qui, selon les sources israéliennes, ont entraîné la mort de plus de 1 200 Israéliens et ressortissants étrangers, notamment des civils et des membres des forces de sécurité, et la prise de 251 otages, la riposte militaire israélienne et la guerre ont dévasté les infrastructures de Gaza et paralysé des secteurs entiers, notamment l'agriculture, la pêche, l'énergie, les télécommunications, le logement, la santé, l'éducation et le commerce. En conséquence, en 2025, le niveau de développement humain dans l'ensemble de la bande de Gaza avait été ramené au niveau observé 77 ans auparavant<sup>1</sup>. Selon le Ministère gazaoui de la santé, au moins 73 066 Palestiniens, dont des femmes et des enfants, ont été tués dans la bande de Gaza entre le 7 octobre 2023 et le 30 juin 2026.

4. Dans le présent rapport, le dixième établi à l'intention de l'Assemblée générale, la CNUCED évalue les répercussions économiques de l'occupation israélienne sur Gaza, l'objectif étant d'estimer les coûts découlant des opérations militaires israéliennes menées à Gaza entre octobre 2023 et 2025. Sur la base de ces estimations, le coût cumulé total des répercussions des opérations militaires et des restrictions imposées par Israël entre 2007 et 2025 est actualisé et mesuré sous l'angle de la perte de PIB potentiel. Cette évaluation ne tient pas compte des coûts liés à la réparation et au remplacement du capital physique et humain et des biens personnels endommagés ou détruits. Le rapport se conclut par un examen des perspectives et des conditions préalables au relèvement économique.

## II. Historique et contexte

### A. Plus de 77 années de développement humain réduites à néant depuis octobre 2023

5. Israël limite les déplacements à destination et en provenance de Gaza depuis le début des années 1990 et a renforcé ces restrictions après la prise du pouvoir par le Hamas en 2007, confinant ainsi 2,3 millions de Palestiniens dans une enclave de 365 km<sup>2</sup> où la densité de population est très élevée. Les biens dont l'entrée est autorisée sont limités à l'aide essentielle, et la technologie et les intrants de production font l'objet de très fortes restrictions. Les opérations militaires fréquentes, associées à des bouclages prolongés, ont détruit les infrastructures et les capacités productives, alimentant

<sup>1</sup> Banque mondiale, Union européenne et Organisation des Nations Unies, *Gaza Strip Rapid Damage and Needs Assessment : April 2026* (2026).

l'extrême pauvreté, le chômage, la dépendance à l'égard de l'aide et l'isolement. La guerre, la campagne militaire et les restrictions en matière d'aide qui ont suivi le 7 octobre 2023 ont considérablement aggravé ces conditions déjà catastrophiques.

6. Au 3 juin 2026, le Ministère gazaoui de la santé faisait état de 72 945 Palestiniens tués depuis le 7 octobre 2023. Sur les 71 444 personnes dont l'identité avait été établie avec certitude à la fin de 2025, 21 283 étaient des enfants, 10 983 des femmes, 34 078 des hommes et 5 100 des personnes âgées. Au moins 173 011 personnes ont été blessées, dont 25 % ont subi des séquelles qui pourraient changer leur vie. En septembre 2025, Gaza présentait la proportion d'enfants amputés la plus élevée au monde (jusqu'à 4 000 cas recensés depuis 2023), plus de 58 000 enfants étaient devenus orphelins et 260 journalistes, 145 membres de la protection civile et 594 travailleurs humanitaires (dont 400 membres du personnel des Nations Unies) avaient été tués<sup>2</sup>.

7. Gaza connaît également une forte baisse démographique. Selon les estimations du Bureau central palestinien de statistique établies à la mi-2025, la population s'élèverait à 2,11 millions d'habitants, soit 10 % de moins que les projections antérieures à octobre 2023, qui tablaient sur 2,34 millions d'habitants<sup>3</sup>. Cet écart s'explique par une mortalité élevée, un nombre important de personnes portées disparues et un net déclin des taux de natalité<sup>4</sup>. Au-delà de cette contraction globale, la structure démographique elle-même est en pleine mutation, notamment parce que les décès d'enfants et de jeunes liés au conflit devraient modifier la pyramide des âges, en particulier dans les classes d'âge les plus jeunes<sup>5</sup>.

8. Ces destructions se sont accompagnées de déplacements de population quasi généralisés. Une grande majorité de la population a été déplacée, souvent à plusieurs reprises, et plus de 60 % des habitants ont perdu leur logement. Après le cessez-le-feu d'octobre 2025, de nombreuses personnes sont revenues dans des zones réduites à l'état de ruines, sans abri, services ni moyens de subsistance, et environ 850 000 personnes ont besoin d'articles d'hébergement d'urgence. Un déplacement d'une telle ampleur a privé les ménages de leurs biens, de leurs terres et de leurs emplois, ce qui aggrave la destruction de la base productive. La guerre et les opérations militaires menées par Israël à la suite du 7 octobre 2023 ont provoqué une grave crise humanitaire et socioéconomique, avec de profondes répercussions sur le développement durable dans ses dimensions environnementale, sociale et économique.

9. Les dégâts causés à l'environnement comprennent une pollution généralisée des sols, de l'eau et de l'air, ainsi que la destruction d'infrastructures essentielles. À la fin de 2025, plus de 68 millions de tonnes de gravats avaient été produites, venant s'ajouter à la pollution chimique et aux émissions de gaz à effet de serre. Les rejets quotidiens d'eaux usées non traitées constituent une menace pour la mer Méditerranée et les pays voisins. La présence de métaux lourds dans les poissons pêchés près de Gaza atteste d'une contamination de la chaîne alimentaire marine, tandis que les ondes de choc, les déplacements de sédiments et les ruissellements toxiques nuisent aux habitats fragiles. Sur terre, les véhicules lourds ont mis les sols à nu et les ont

<sup>2</sup> ONU, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Reported impact snapshot: Gaza Strip », 3 juin 2026.

<sup>3</sup> Pour de plus amples informations, voir <https://www.pcbs.gov.ps/en/post-details/?postId=23012>.

<sup>4</sup> Selon Michael Spagat *et al.*, in « Violent and non-violent death tolls for the Gaza conflict: new primary evidence from a population-representative field survey », *The Lancet*, vol. 14, n° 4 (avril 2026), le nombre de décès violents survenus à Gaza entre le 7 octobre 2023 et le 5 janvier 2025 est estimé à 75 200, soit 3,4 % de la population d'avant le conflit, auxquels s'ajoutent 8 500 décès indirects. Le chiffre d'environ 49 090 décès communiqué par le Ministère de la santé était inférieur de 34,7 % à l'estimation centrale de l'étude, qui faisait état de 75 200 décès.

<sup>5</sup> Banque mondiale, « Impacts of the conflict in the Middle East on the Palestinian economy », septembre 2025.

compactés, réduisant ainsi leur potentiel agricole et augmentant les risques de désertification. La perte de végétation et la dégradation des systèmes d'assainissement permettent aux polluants d'atteindre l'eau du sous-sol et perturbent la vie sauvage, avec des répercussions sur la biodiversité et la stabilité de la région<sup>6, 7</sup>.

10. L'ampleur de la destruction est extrêmement élevée. Selon une évaluation rapide des dégâts et des besoins à Gaza réalisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et la Banque mondiale<sup>8</sup>, en octobre 2025 :

- a) 76,6 % des logements (371 888 sur 485 361) étaient détruits ou endommagés, et environ 850 000 personnes avaient besoin d'articles d'hébergement d'urgence ;
- b) 74 % du réseau routier était détruit et 13 % endommagé ;
- c) 90 % des infrastructures énergétiques étaient détruites, notamment le réseau de distribution d'électricité ;
- d) 88 % des infrastructures de surface de distribution d'eau, d'assainissement et d'hygiène et 76 % des réseaux souterrains étaient endommagés ;
- e) 92 % des établissements commerciaux et industriels étaient détruits ou endommagés ;
- f) 83 % des écosystèmes côtiers étaient entièrement ou partiellement détruits.

11. En octobre 2025, environ 93 % des bâtiments scolaires (526 sur 564) avaient besoin d'une reconstruction complète ou d'une réhabilitation majeure. En août 2025, le Ministère de l'éducation a fait savoir que plus de 63 bâtiments universitaires avaient été détruits<sup>9</sup>. La destruction des infrastructures éducatives et sanitaires, qui s'ajoute aux années scolaires perdues et aux traumatismes et handicaps généralisés, affectera durablement la qualité de vie et les revenus potentiels au cours de la vie de toute une génération.

12. Les opérations militaires en cours ont aggravé une crise d'insécurité alimentaire déjà extrêmement grave. La production alimentaire locale s'est effondrée, les chaînes d'approvisionnement ont été rompues et les restrictions strictes imposées à l'entrée de denrées alimentaires et de produits ont considérablement réduit leur disponibilité. La hausse des prix et l'effondrement des revenus ont rendu les rares denrées alimentaires inabordables. En conséquence, le taux de chômage dans le secteur agricole dépasse les 90 %, ce qui prive les ménages d'agriculteurs et de pêcheurs d'une source de revenus essentielle<sup>10</sup>. Selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, le risque de famine reste omniprésent dans certaines zones de Gaza<sup>11</sup>.

13. Les opérations militaires menées depuis octobre 2023 ont gravement compromis les progrès réalisés au regard de plusieurs objectifs de développement durable, faisant reculer de 77 ans le niveau de développement humain à Gaza. Selon les prévisions, l'indice de développement humain devrait chuter à 0,339, soit le niveau le plus bas depuis le début des mesures<sup>12</sup>.

<sup>6</sup> Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Environmental Impact of the Conflict in Gaza: Preliminary Assessment of Environmental Impacts* (Nairobi, 2024).

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Banque mondiale, Union européenne et ONU, *Gaza Strip Rapid Damage and Needs Assessment*.

<sup>9</sup> ONU, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « *Reported impact snapshot* ».

<sup>10</sup> Banque mondiale, « *Impacts of the conflict in the Middle East* ».

<sup>11</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, « *Gaza Strip: acute food insecurity and malnutrition special snapshot, October 2025–April 2026* », 19 décembre 2025.

<sup>12</sup> Banque mondiale, Union européenne et ONU, *Gaza Strip Rapid Damage and Needs Assessment*.

14. Cet effacement de près de huit décennies de développement humain, mesuré par rapport à un niveau de référence d'avant octobre 2023 qui était déjà dégradé et faible, intervient après une période de plusieurs décennies, entamée au début de l'occupation en 1967, durant laquelle le développement a systématiquement été empêché ou fortement entravé, phénomène considérablement aggravé par le bouclage imposé en 2007. Si l'on considère l'occupation dans son ensemble, le coût cumulé en termes de développement humain perdu dépasse de loin les 77 années réduites à néant depuis octobre 2023.

## **B. Le cessez-le-feu : opérations de secours limitées et absence de relèvement**

15. Un cessez-le-feu est entré en vigueur le 10 octobre 2025, après une phase de plusieurs mois qui avait débuté le 2 mars 2025 et durant laquelle l'accès humanitaire avait été fortement restreint. L'accord de cessez-le-feu prévoyait que l'aide humanitaire soit acheminée à Gaza dans des quantités conformes aux dispositions de l'accord du 19 janvier 2025, à savoir environ 600 camions par jour, un seuil minimal que l'ONU estimait bien inférieur aux besoins. Avant le cessez-le-feu, en août 2025, une situation de famine avait été confirmée dans la province de Gaza par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire<sup>13</sup>.

16. Le cessez-le-feu a permis d'accroître sensiblement l'acheminement de l'aide et de rétablir partiellement les flux commerciaux. Au cours des trois premiers mois qui ont suivi octobre 2025, Gaza a reçu environ 54 000 tonnes d'aide par mois, soit trois fois le volume mensuel moyen enregistré pendant le bouclage total, de mars à mai 2025. Néanmoins, ces volumes ne représentaient qu'une reprise après un arrêt quasi total et n'ont pas permis de rétablir des niveaux d'approvisionnement suffisants. Du fait des restrictions d'accès et des obstacles structurels, cette reprise est restée fragile et largement incomplète. À la fin de février 2026, l'escalade des hostilités au Moyen-Orient a entraîné de nouvelles fermetures de points de passage, ce qui a encore perturbé l'acheminement de l'aide.

17. Malgré le cessez-le-feu, les frappes israéliennes se poursuivent, et de nouvelles restrictions ont placé près de 65 % du territoire de la bande de Gaza sous un contrôle renforcé, contre 53 % au moment de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. La zone élargie englobe des sites humanitaires et des zones peuplées, ce qui pousse les civils à partir. Ces mesures, ainsi que les restrictions de circulation et l'interdiction faite aux habitants de Gaza d'accéder à la mer, morcellent le territoire et coupent l'accès aux terres agricoles, aux zones de pêche, aux logements et aux services de base<sup>14</sup>.

18. Entre le 10 octobre 2025 et le 12 juin 2026, seuls 24 219 camions – soit 16,4 % des 147 600 camions prévus dans l'accord de cessez-le-feu – sont arrivés à Gaza, transportant 490 011 palettes de fournitures. Parmi les biens transportés, 81 % étaient des denrées alimentaires, 7,1 % des matériaux pour abris, 4,3 % des produits liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène et 1,5 % des fournitures médicales<sup>15</sup>. Les prothèses et les équipements d'assistance restent classés parmi les biens à double usage soumis à des restrictions : des autorisations d'entrée sur le territoire n'ont été accordées que pour 300 prothèses, alors que plus de 5 000 amputations avaient déjà été recensées à la fin de février 2026. En décembre 2025, le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine

<sup>13</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, « Gaza Strip: acute food insecurity and malnutrition special snapshot, October 2025–April 2026 ».

<sup>14</sup> Pour de plus amples informations, voir ONU, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian Situation Report », 26 juin 2026.

<sup>15</sup> Pour de plus amples informations, voir <https://app.un2720.org/tracking>.

dans le Proche-Orient (UNRWA) a déclaré que Gaza abritait la plus grande cohorte d'enfants amputés de l'histoire moderne<sup>16</sup>. Dans le même temps, depuis mars 2025, les autorités israéliennes empêchent l'UNRWA de faire venir du personnel et de l'aide humanitaires à Gaza. Malgré le cessez-le-feu d'octobre, cette interdiction n'a pas été levée. L'UNRWA détenait, à l'extérieur de Gaza, d'importants volumes de colis alimentaires, de farine et de matériel pour abris destinés aux personnes ayant des besoins urgents, mais n'a pas pu les acheminer<sup>17</sup>.

19. Il a été estimé que les conditions de famine constatées dans certaines parties de la bande de Gaza en août 2025 n'existaient plus en décembre 2025, en raison du cessez-le-feu d'octobre 2025, de la diminution des hostilités qui en a découlé et de l'amélioration de l'accès aux livraisons de denrées alimentaires, tant humanitaires que commerciales. Toutefois, les progrès réalisés en matière de sécurité alimentaire restent extrêmement fragiles. Selon la dernière évaluation réalisée par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, entre mi-avril et juin 2026, environ 1,2 million de personnes (59 % de la population) ont été confrontées à une insécurité alimentaire aiguë correspondant à la phase 3 (crise) ou plus de la classification, dont 212 000 personnes se trouvant en phase 4 (urgence). La situation devrait se détériorer entre juillet et décembre 2026, période durant laquelle plus de 1,4 million de personnes (soit 67 % de la population analysée) devraient être en phase 3 ou plus, dont 212 000 en phase 4. Selon le Cadre intégré, la poursuite des hostilités et l'insuffisance de l'accès humanitaire et commercial exposent les progrès récemment accomplis en matière de sécurité alimentaire et de nutrition à un risque élevé de régression<sup>18</sup>. Plus de 3 500 enfants âgés de 6 à 59 mois ont été hospitalisés dans le cadre d'un traitement contre la malnutrition aiguë en avril 2026, contre plus de 2 800 en mars. Parmi eux, plus de 600 ont reçu un diagnostic de malnutrition aiguë sévère en avril, contre plus de 400 en mars. Le nombre d'admissions continue de témoigner de la détérioration de la situation nutritionnelle des enfants dans la bande de Gaza<sup>19</sup>.

### III. Un effondrement économique sans précédent

20. Le coût des 59 années d'occupation a fortement augmenté depuis le 7 octobre 2023. Des opérations militaires sans précédent ont ravagé Gaza, détruisant ses infrastructures et ses capacités productives et provoquant le déplacement de la quasi-totalité de la population. La Banque mondiale estime que l'effondrement économique survenu à Gaza constitue la contraction économique la plus importante de l'histoire récente<sup>20</sup>. Si l'on considère un indice de gravité des conflits, qui évalue l'ampleur des chocs économiques (mesurée par la baisse du PIB réel par habitant entre le pic et le creux) et la durée nécessaire pour revenir aux niveaux de PIB par habitant d'avant-crise, la crise qui frappe le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, se

<sup>16</sup> UNRWA, « UNRWA Commissioner-General on Gaza: Gaza now hosts the largest group of child amputees in modern history », 5 décembre 2025.

<sup>17</sup> UNRWA, « UNRWA situation report #214 on the humanitarian crisis in the Gaza Strip and the Occupied West Bank, including East Jerusalem », 25 mars 2026.

<sup>18</sup> Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, « Gaza Strip: acute food insecurity situation for 16 April–30 June 2026 and projection for 1 July–31 December 2026 », juillet 2026 ; Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, « Gaza Strip: acute food insecurity analysis special brief for October 2025–April 2026 », décembre 2025 ; Comité d'examen des situations de famine du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, « Famine Review Committee: Gaza Strip », août 2025.

<sup>19</sup> ONU, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Reported impact snapshot: Gaza Strip », 20 mai 2026.

<sup>20</sup> Banque mondiale, « Impacts of the conflict in the Middle East on the Palestinian economy », avril 2025.

classe au dixième rang des crises économiques les plus graves survenues dans le monde depuis 1960.

21. Les opérations militaires menées depuis octobre 2023 ont endommagé ou détruit 92 % des établissements économiques de Gaza, entraînant une quasi-paralysie de l'activité productive dans tous les secteurs<sup>21</sup>. À la fin du troisième trimestre de 2025, le PIB de Gaza n'était plus que de 75,4 millions de dollars (en dollars constants de 2015) (soit 11 % du niveau enregistré au troisième trimestre de 2023, avant la crise), et le PIB trimestriel par habitant s'élevait à 32,9 dollars [voir fig. I a) et b)].

Figure I a)

**Produit intérieur brut réel trimestriel de Gaza (2022-2025)**

(En dollars des États-Unis constants de 2015)

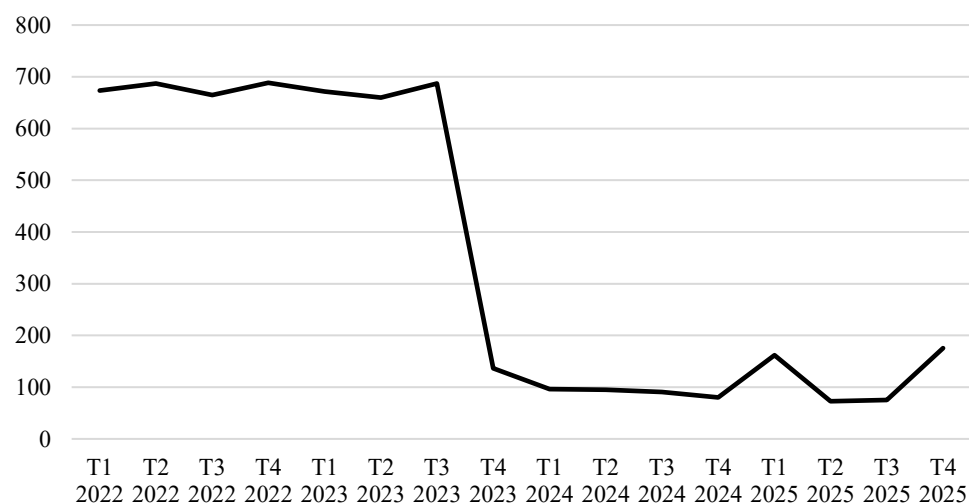
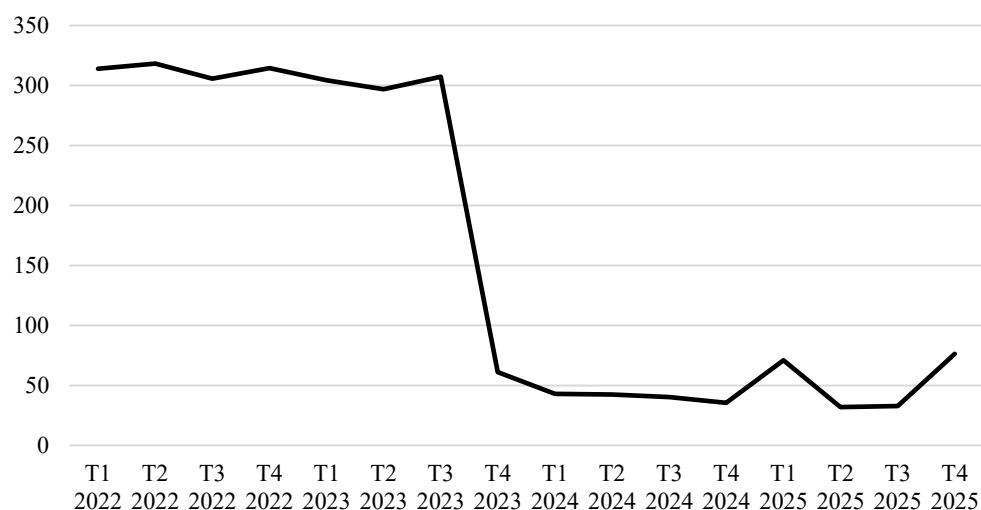


Figure I b)

**Produit intérieur brut réel trimestriel par habitant de Gaza (2022-2025)**

(En millions de dollars des États-Unis constants de 2015)

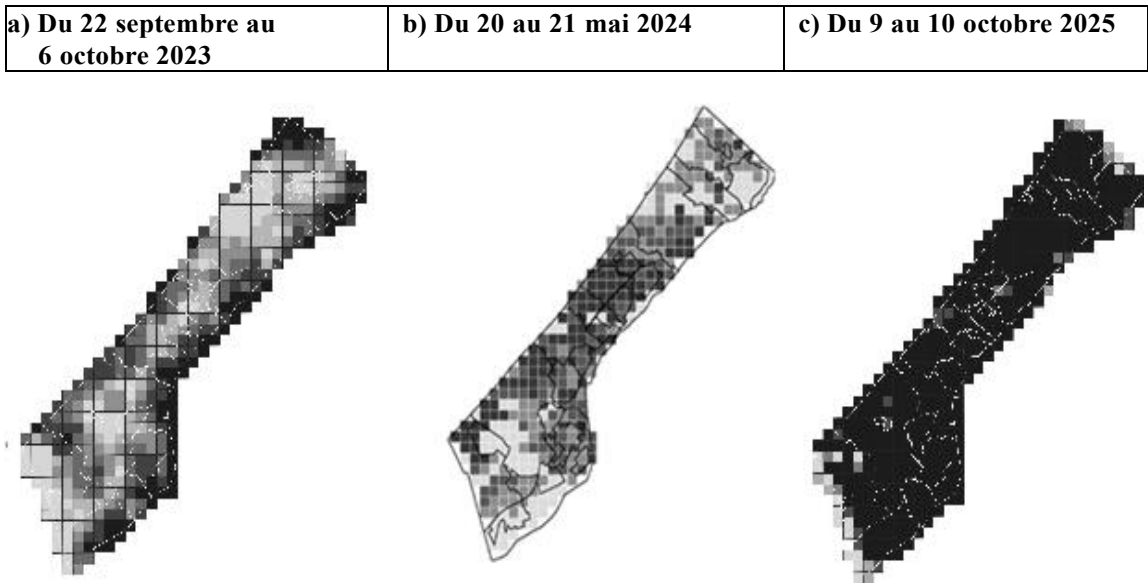


Source : calculs de la CNUCED fondés sur les comptes nationaux trimestriels du Bureau central palestinien de statistique.

<sup>21</sup> Banque mondiale, Union européenne et ONU, *Gaza Strip Rapid Damage and Needs Assessment*.

22. Dans ses rapports précédents, la CNUCED a appliqué une méthode éprouvée combinant une cartographie des dégâts avec les données relatives à la luminosité nocturne afin d'estimer les effets des opérations militaires sur la production économique, en s'appuyant sur la corrélation établie entre les résultats économiques et les variations des émissions lumineuses nocturnes. L'analyse commence par une estimation des effets des dégâts matériels sur la luminosité au moyen d'une méthode des doubles différences, qui consiste à comparer la variation moyenne de la luminosité observée dans les cellules de grille endommagées à celle observée dans les cellules non endommagées<sup>22</sup>. Le niveau de référence d'avant octobre 2023 est calculé à partir des mesures quotidiennes effectuées à Gaza du 22 septembre au 6 octobre 2023. Les résultats montrent que l'impact cumulatif des destructions et des dégâts causés par les opérations militaires menées du 7 octobre 2023 au 10 octobre 2025 a entraîné une baisse de 75 % de la luminosité nocturne, signe d'une forte réduction de l'activité économique (voir fig. II).

Figure II  
L'extinction d'une économie : luminosité nocturne moyenne



Source : calculs du secrétariat de la CNUCED, fondés sur les données du Bureau central palestinien de statistique et de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des États-Unis (NASA) (données de 2025 sur les caractéristiques de la couverture terrestre (VNP46A1), disponible à l'adresse suivante : <https://ladsweb.modaps.eosdis.nasa.gov/search/order/1/VNP46A1--5200>).

Note : les cellules de grille mesurent 1 km de côté ; les plus claires correspondent à une plus grande quantité de lumière émise.

23. L'analyse trimestrielle de la luminosité nocturne et du PIB par habitant pour la période 2012-2023 (troisième trimestre) fait ressortir une élasticité de 1,22 : en d'autres termes, une baisse de 1 % de la luminosité nocturne correspond à une baisse de 1,22 % du PIB par habitant. Dans ce contexte, la baisse de la luminosité nocturne observée après octobre 2023 laisse à penser que le PIB par habitant s'est contracté de 91,5 %, ce qui concorde avec les données officielles du Bureau central palestinien de statistique.

<sup>22</sup> Pour de plus amples informations sur la méthode, voir le document publié sous la cote [A/79/343](#).

24. Par ailleurs, l'analyse de la CNUCED révèle qu'au 10 novembre 2025, soit un mois après le début du cessez-le-feu, la luminosité nocturne globale émanant de Gaza ne présentait aucun changement statistiquement significatif, bien que sa répartition ait évolué. Cela montre qu'aucun relèvement économique d'ampleur n'était encore engagé<sup>23</sup>.

25. En 2025, deux cessez-le-feu, intervenus au cours des premier et quatrième trimestres, ont permis l'acheminement d'une aide humanitaire limitée, ce qui s'est traduit par une croissance de 34,2 % du PIB réel. Cette progression s'explique toutefois par un effet de base consécutif à l'effondrement sans précédent de 83 % enregistré en 2024. Par ailleurs, en 2024, le PIB réel par habitant de Gaza était le plus faible de toutes les économies suivies au moyen des indicateurs du développement dans le monde (161 dollars, soit 0,44 dollar par jour). En 2025, il n'a que très légèrement augmenté pour atteindre 212 dollars (0,58 dollar par jour) [voir le tableau 1 et les figures III a) et b)].

Tableau 1

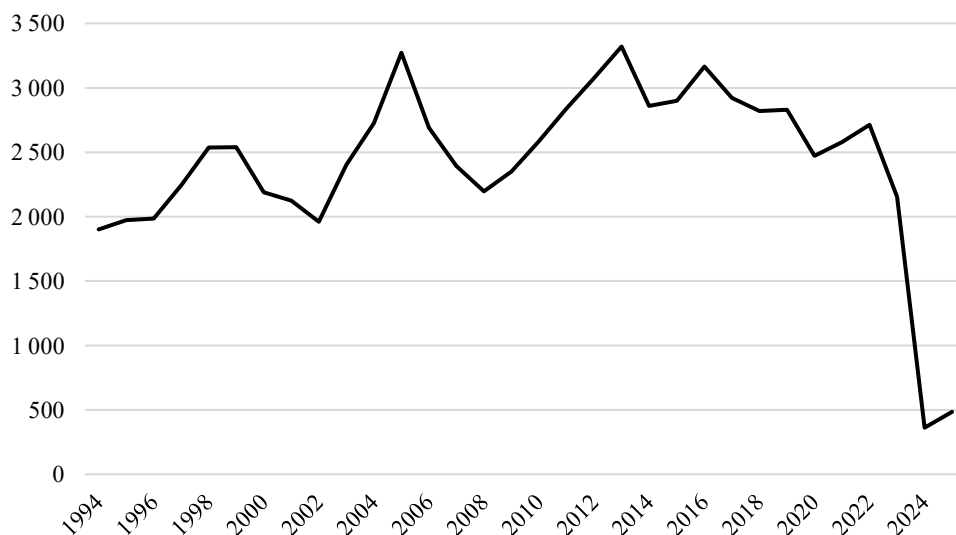
**Effets de base : indicateurs clés**

|                                                                                        | 2022  | 2024  | 2025  | 2025/2024<br>Variation en<br>pourcentage | 2025/2022<br>Variation en<br>pourcentage |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>PIB réel</b> (en millions de dollars constants de 2015)                             | 2 713 | 362   | 486   | 34                                       | -82                                      |
| <b>PIB réel par habitant</b> (en dollars constants de 2015)                            | 1 253 | 161,0 | 212,1 | 32                                       | -83                                      |
| <b>Consommation finale</b> (en millions de dollars constants de 2015)                  | 3 817 | 631   | 652   | 3                                        | -83                                      |
| <b>Formation nette de capital</b> (en millions de dollars constants de 2015)           | 300   | 13,7  | 17    | 22                                       | -94                                      |
| <b>Exportations de biens et de services</b> (en millions de dollars constants de 2015) | 176   | 0,0   | 30    | —                                        | -83                                      |
| <b>Importations de biens et de services</b> (en millions de dollars constants de 2015) | 1 502 | 297   | 217   | -27                                      | -86                                      |
| <b>Indice des prix à la consommation (2004 = 100)</b>                                  | 140   | 523   | 638   | 22                                       | 365                                      |

Source : calculs du secrétariat de la CNUCED fondés sur les comptes nationaux trimestriels du Bureau central palestinien de statistique.

<sup>23</sup> Pour plus d'informations, voir le document publié sous la cote UNCTAD/GDS/APP/2026/1.

Figure III a)  
**Produit intérieur brut réel de Gaza (1994-2025)**



Source : calculs de la CNUCED fondés sur les comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique.

Figure III b)  
**Produit intérieur brut réel par habitant de Gaza**

(En dollars des États-Unis constants de 2015)



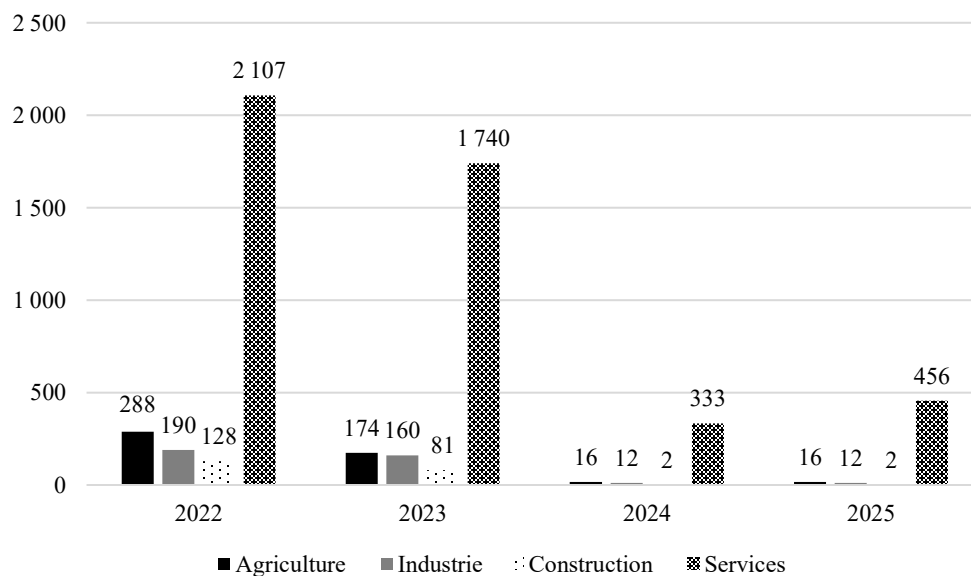
Source : calculs de la CNUCED fondés sur les comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique.

26. La reprise du PIB en 2025 a largement résulté d'un phénomène statistique lié à une base de comparaison extrêmement faible et a été portée par le secteur des services, dont la production est passée de 333 à 456 millions de dollars, tandis que l'agriculture, l'industrie et la construction stagnaient. Cette reprise s'explique davantage par un effet de base que par un véritable relèvement de l'activité productive. Tous les secteurs sont restés nettement en deçà de leurs niveaux d'avant-crise : en 2025, l'agriculture,

l'industrie, la construction et les services n'atteignaient respectivement que 5,6 %, 6,3 %, 2,4 % et 21,6 % de leurs niveaux de 2022 (voir fig. IV).

Figure IV

**Composition sectorielle de l'économie de Gaza (2022-2025)**



Source : calculs de la CNUCED fondés sur les comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique.

#### IV. Estimation partielle du coût de l'occupation (2007-2025)

27. Dans la présente section, la CNUCED s'appuie tout d'abord sur ses méthodes et conclusions (voir [A/75/310](#) et [A/79/343](#)) pour quantifier les coûts résultant des opérations militaires israéliennes menées entre octobre 2023 et juin 2025, mesurés sous l'angle de la perte de PIB potentiel. Elle actualise ensuite le coût économique cumulé total supporté par Gaza pendant 19 ans (2007-2025) en raison du bouclage israélien, des restrictions de circulation et des opérations militaires récurrentes.

28. L'estimation de ces coûts est complexe sur le plan méthodologique du fait de l'endogénéité, de la superposition des facteurs de causalité et de problèmes de mesure. Les incidences du bouclage, des restrictions de circulation, du blocus et des opérations militaires sont étroitement liées et ne peuvent être clairement dissociées. Néanmoins, un scénario contrefactuel reposant sur une trajectoire de croissance modélisée en l'absence de ces chocs constitue une approche valide. L'écart entre le PIB hypothétique et le PIB réel permet d'estimer leur coût économique global.

29. Le scénario contrefactuel part du principe que Gaza a continué de contribuer à l'économie palestinienne au même niveau qu'en 2006. En d'autres termes, il repose sur l'hypothèse de l'absence de bouclage et d'opérations militaires ultérieures et d'un taux de croissance identique à celui de la Cisjordanie occupée entre 2007 et 2025. Ce scénario hypothétique est prudent, car il suppose que la trajectoire de croissance de la Cisjordanie n'a pas été entravée par l'occupation, ce qui est le cas en réalité. Le coût réel des restrictions et des opérations militaires est donc probablement plus élevé que celui qui est estimé ici. Dans les faits, la part de Gaza dans le PIB est passée de 31 % en 2006 à 3,9 % en 2025, soit un effondrement ramenant cette part à environ un huitième de son niveau antérieur. Le coût économique est déterminé en calculant l'écart entre le PIB réel et les valeurs estimées dans le cadre de ce scénario hypothétique.

30. L'évaluation quantitative montre que, si l'économie de Gaza avait connu la même croissance que celle de la Cisjordanie occupée entre 2007 et 2022, son PIB annuel aurait été supérieur de 73 % au niveau effectivement observé. Si l'on étend l'analyse à l'ensemble de la période, jusqu'en 2025, le PIB annuel aurait été, en moyenne, supérieur de 215 % aux niveaux effectivement observés. Cela correspond à une perte cumulée estimée à 47,2 milliards de dollars de PIB potentiel non réalisé sur cette période de 18 ans (voir le tableau 2 et la figure V).

31. Cette estimation des coûts est à la fois partielle et prudente. Le scénario hypothétique suppose que Gaza a connu la même croissance que la Cisjordanie, mais cette dernière est elle-même occupée et son potentiel de croissance est fortement limité par cette occupation. Par ailleurs, le coût, mesuré sous l'angle de la perte de PIB potentiel, ne tient pas compte des coûts de la réparation ou du remplacement du capital physique et humain détruit, ni de celui des biens publics et privés perdus du fait des opérations militaires successives.

Tableau 2

**Estimation de la croissance perdue à Gaza (2007-2025) : écart entre le produit intérieur brut réel et les projections contrefactuelles**

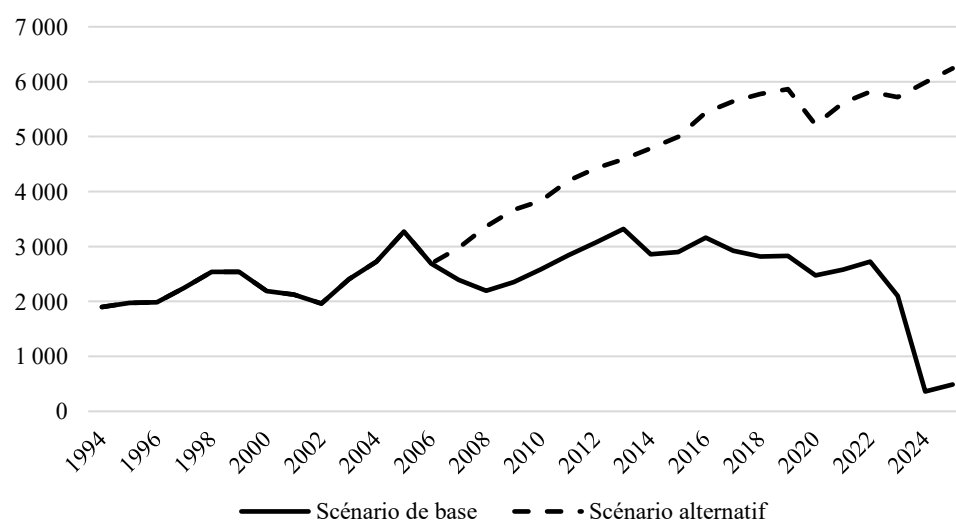
(En millions de dollars des États-Unis constants de 2015)

| <i>Année</i> | <i>PIB réel</i> | <i>Scénario contrefactuel</i> | <i>Différence</i> | <i>Écart en pourcentage</i> |
|--------------|-----------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------------|
| 2007         | 2 393,2         | 2 973,2                       | 580,0             | 24,2                        |
| 2008         | 2 196,7         | 3 363,0                       | 1 166,3           | 53,1                        |
| 2009         | 2 350,8         | 3 667,7                       | 1 316,9           | 56,0                        |
| 2010         | 2 586,3         | 3 834,6                       | 1 248,3           | 48,3                        |
| 2011         | 2 840,5         | 4 200,1                       | 1 359,6           | 47,9                        |
| 2012         | 3 076,7         | 4 427,7                       | 1 351,0           | 43,9                        |
| 2013         | 3 320,5         | 4 590,9                       | 1 270,4           | 38,3                        |
| 2014         | 2 860,7         | 4 788,8                       | 1 928,1           | 67,4                        |
| 2015         | 2 900,1         | 4 997,3                       | 2 097,2           | 72,3                        |
| 2016         | 3 164,9         | 5 436,8                       | 2 271,9           | 71,8                        |
| 2017         | 2 921,4         | 5 644,2                       | 2 722,8           | 93,2                        |
| 2018         | 2 818,9         | 5 775,9                       | 2 957,0           | 104,9                       |
| 2019         | 2 830,2         | 5 866,8                       | 3 036,6           | 107,3                       |
| 2020         | 2 473,3         | 5 219,3                       | 2 746,0           | 111,0                       |
| 2021         | 2 578,1         | 5 616,2                       | 3 038,1           | 117,8                       |
| 2022         | 2 722,7         | 5 817,6                       | 3 094,9           | 113,7                       |
| 2023         | 2 100,4         | 5 719,9                       | 3 619,5           | 172,3                       |
| 2024         | 362             | 5 986                         | 5 624             | 1 554                       |
| 2025         | 486             | 6 243                         | 5 758             | 1 186                       |
| <b>Total</b> | <b>46 983</b>   | <b>94 169</b>                 | <b>47 186</b>     |                             |

Source : calculs de la CNUCED.

Figure V  
**Estimation du produit intérieur brut perdu à Gaza (2007-2025)**

(En millions de dollars des États-Unis constants de 2015)



Source : calculs de la CNUCED.

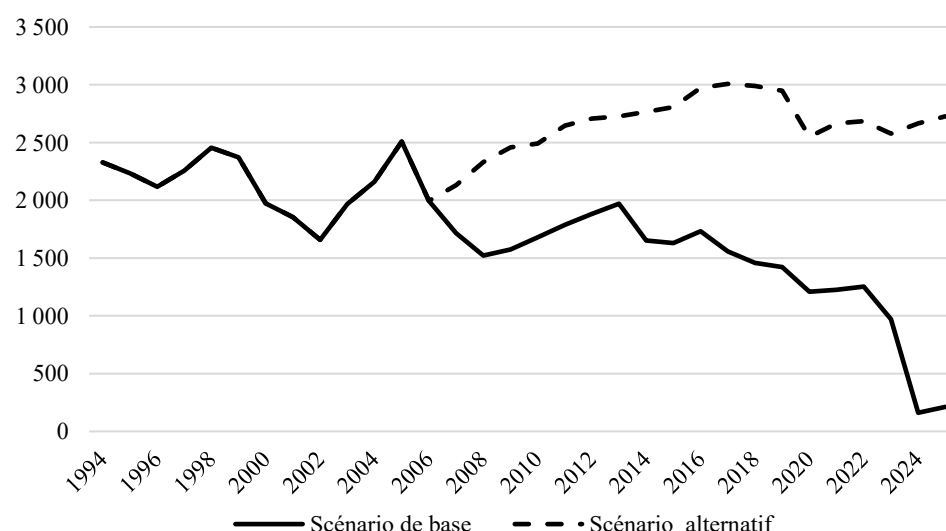
Tableau 3  
**Estimation du produit intérieur brut par habitant perdu à Gaza (2007-2025)**

(En dollars des États-Unis constants de 2015)

| Année | PIB réel | Scénario contrefactuel | Différence | Écart en pourcentage |
|-------|----------|------------------------|------------|----------------------|
| 2007  | 1 714,7  | 2 130,3                | 415,6      | 24,2                 |
| 2008  | 1 521,4  | 2 329,2                | 807,8      | 53,1                 |
| 2009  | 1 575,6  | 2 458,2                | 882,6      | 56,0                 |
| 2010  | 1 679,4  | 2 490,0                | 810,6      | 48,3                 |
| 2011  | 1 788,7  | 2 644,8                | 856,1      | 47,9                 |
| 2012  | 1 880,3  | 2 705,9                | 825,6      | 43,9                 |
| 2013  | 1 971,5  | 2 725,8                | 754,3      | 38,3                 |
| 2014  | 1 651,3  | 2 764,3                | 1 113,0    | 67,4                 |
| 2015  | 1 628,9  | 2 806,8                | 1 177,9    | 72,3                 |
| 2016  | 1 730,8  | 2 973,3                | 1 242,5    | 71,8                 |
| 2017  | 1 556,6  | 3 007,4                | 1 450,8    | 93,2                 |
| 2018  | 1 458,3  | 2 988,0                | 1 529,7    | 104,9                |
| 2019  | 1 422,2  | 2 948,1                | 1 525,9    | 107,3                |
| 2020  | 1 207,6  | 2 548,4                | 1 340,8    | 111,0                |
| 2021  | 1 223,9  | 2 666,2                | 1 442,3    | 117,8                |
| 2022  | 1 256,8  | 2 685,4                | 1 428,6    | 113,7                |
| 2023  | 945,7    | 2 575,4                | 1 629,7    | 172,3                |
| 2024  | 161      | 2 664,6                | 2 503,5    | 1 554,0              |
| 2025  | 212      | 2 726,9                | 2 514,9    | 1 186                |

Source : calculs de la CNUCED.

Figure VI  
**Estimation du produit intérieur brut par habitant perdu à Gaza (2007-2025)**  
 (En dollars des États-Unis constants de 2015)



Source : calculs de la CNUCED.

## V. Un long chemin vers le relèvement

32. Les contraintes qui pèsent sur l'économie palestinienne, et sur celle de Gaza en particulier, ne découlent pas uniquement des événements récents. Elles trouvent leur origine dans plus de 59 années d'occupation. Depuis octobre 2023, des tendances qui étaient déjà à l'œuvre avant l'intensification actuelle du conflit se sont accélérées. Selon le rapport intitulé « Gaza Strip Rapid Damage and Needs Assessment » (Évaluation rapide des dégâts et des besoins dans la bande de Gaza), publié en avril 2026 par l'Union européenne, l'ONU et la Banque mondiale, le montant total des dommages causés au stock de capital de Gaza était de 35,2 milliards de dollars au 9 octobre 2025. Les besoins dans le domaine du relèvement et de la reconstruction s'élèvent à 71,4 milliards de dollars, soit quatre fois le PIB palestinien de 2025. Ce chiffre met en évidence l'ampleur considérable des défis à relever.

33. Au-delà du coût financier, les difficultés logistiques sont immenses. Après deux années de guerre, plus de 68 millions de tonnes de gravats se sont accumulées dans tout Gaza, bloquant les réseaux de transport, entravant l'accès humanitaire, retardant la remise en état des infrastructures et empêchant le retour en toute sécurité des populations déplacées. Les besoins en matière de relèvement et de reconstruction liés à la seule gestion des décombres sont estimés à 2,65 milliards de dollars et couvrent les opérations de déblaiement, de recyclage, d'élimination et de remédiation environnementale<sup>24</sup>.

34. L'intervention humanitaire devrait être stratégiquement liée aux objectifs de développement à long terme. Dans la mesure du possible, l'aide devrait être conçue dès le départ de manière à appuyer le relèvement et le développement. Une approche tournée vers l'avenir est essentielle pour tracer une voie crédible menant de la crise à la stabilité et à l'autonomie, et doit reposer sur une mobilisation internationale coordonnée et sur la levée de toutes les restrictions.

<sup>24</sup> Banque mondiale, Union européenne et ONU, *Gaza Strip Rapid Damage and Needs Assessment*.

35. L'analyse de la CNUCED montre que la production économique à Gaza pourrait retrouver son niveau de 2022 d'ici à 2030, à condition que des infrastructures physiques solides soient créées sans délai, que la paix et la stabilité soient maintenues et qu'un cadre institutionnel opérationnel soit en place. Cela permettrait de jeter les bases d'une reconstruction ultérieure à plus grande échelle, capable d'absorber des niveaux d'investissement nettement plus élevés. Même après ce relèvement initial, et en supposant que le PIB croisse ensuite de 5 % par an en moyenne, un relèvement socioéconomique complet prendrait encore beaucoup de temps. Le PIB par habitant, indicateur clé de la performance économique, ne devrait retrouver son niveau de 2022 qu'en 2035<sup>25</sup>.

36. Une réserve importante tient toutefois au fait que le PIB par habitant ne traduit que de manière limitée la performance économique. Il ne rend pas compte du coût de remplacement du stock de capital et des biens corporels privés et publics détruits, notamment les logements, les avoirs productifs, les entreprises et les infrastructures publiques. De même, le PIB par habitant ne rend pas compte de l'érosion considérable du capital humain, des blessures physiques, des traumatismes psychologiques généralisés ni d'autres variables non prises en compte dans le calcul du PIB, mais essentielles au bien-être et au progrès. Prises dans leur ensemble, ces pertes correspondent à un déclin profond et durable tant du bien-être de la société que de sa capacité productive.

#### **A. Simulations de relèvement : la complémentarité indispensable entre l'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction**

37. Dans l'Évaluation rapide des dégâts et des besoins, les besoins immédiats en matière de relèvement sont estimés à 10,8 milliards de dollars pour les 8 premiers mois de la période de relèvement et à 15,5 milliards de dollars supplémentaires pour les 10 mois suivants, soit un total de 26,3 milliards de dollars au cours des 18 premiers mois. La présente section examine les effets macroéconomiques potentiels du plan de relèvement proposé dans l'Évaluation.

38. Dans la présente section, la fonction de réponse impulsionnelle d'un modèle à vecteur autorégressif est utilisée pour simuler un programme hypothétique de relèvement rapide à Gaza, prévoyant une injection de 2 milliards de dollars par trimestre pendant deux ans, répartis à parts égales entre l'aide humanitaire, d'une part, et la reconstruction et le rétablissement des services, d'autre part. Bien que ce montant ne représente qu'une petite partie des 26,3 milliards de dollars estimés dans le cadre de l'Évaluation rapide des dégâts et des besoins pour les 18 premiers mois, cette analyse quantitative donne une idée précise de la manière dont un choc positif de cette nature pourrait se répercuter dans l'ensemble de l'économie dévastée de Gaza. L'examen de ces effets d'entraînement potentiels permet de dégager des pistes concrètes susceptibles d'éclairer l'élaboration de stratégies de relèvement visant à maximiser les retombées en matière de développement au bénéfice du peuple palestinien.

39. L'analyse quantitative des réponses impulsionnelles issues d'un modèle à vecteur autorégressif montre que l'économie réagirait à l'injection trimestrielle de 2 milliards de dollars pendant deux ans de la manière suivante (voir fig. VII) :

a) La consommation augmenterait immédiatement sous l'effet des aides directes, puis s'accélérerait à mesure que la reconstruction générerait des emplois et des salaires. La réponse atteindrait son pic au septième trimestre, où l'on observerait une hausse de 150 % par rapport au PIB de référence de 2025, avant que l'effet ne se dissipe progressivement ;

<sup>25</sup> Pour de plus amples informations sur la méthode, voir le document publié sous la cote UNCTAD/GDS/APP/2026/1.

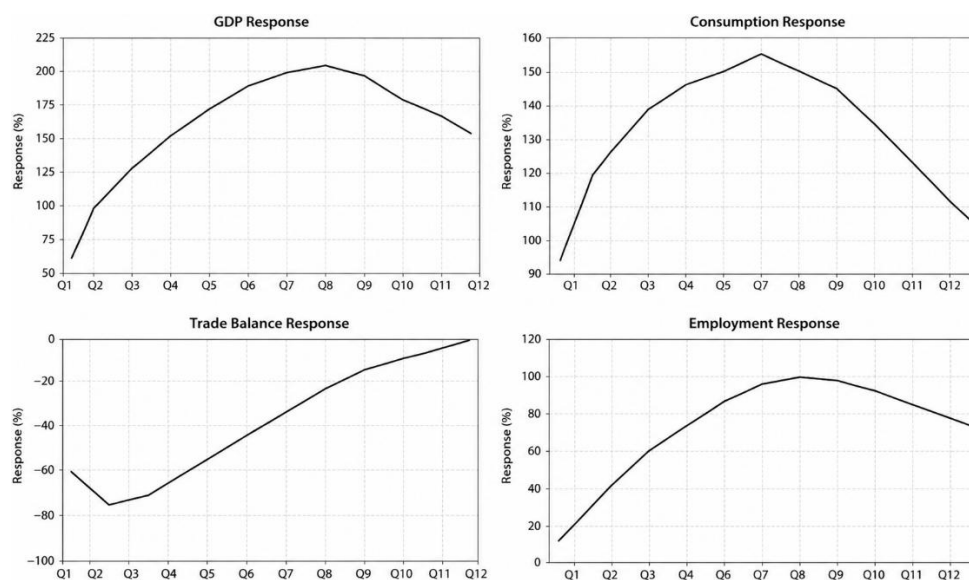
b) Dans ce scénario, le PIB serait tiré par deux moteurs : la demande de consommation et les activités de reconstruction (telles que le déblaiement des décombres et les réparations structurelles). L'augmentation du PIB atteindrait son maximum (200 %) vers la fin de la période de deux ans, ce qui signifie que le PIB en valeur absolue serait trois fois supérieur à son niveau de référence de 2025. Par la suite, cet effet perdurerait mais s'atténuerait à mesure que le choc positif initial s'estomperait ;

c) Les importations connaîtraient une forte hausse la première année compte tenu de la destruction presque complète des capacités productives locales. En l'absence d'alternatives locales aux produits importés, une part importante des mesures de relance profiterait à l'étranger, la plupart des matériaux nécessaires devant être importés. Du fait de ces importations, le déficit commercial atteindrait son niveau maximal au deuxième trimestre, puis diminuerait progressivement à mesure que les capacités productives locales se reconstitueraient et que la dépendance à l'égard des importations diminuerait ;

d) L'emploi réagirait avec un certain décalage, car il faut du temps pour planifier et mener des projets de reconstruction et pour que ceux-ci portent leurs fruits. Une fois la reprise engagée, la demande de main-d'œuvre augmenterait fortement dans les secteurs de la construction, des transports, des équipements collectifs et des services, pour atteindre un pic vers le huitième trimestre avant de diminuer progressivement.

Figure VII

**Fonction de réponse impulsionnelle à une injection hypothétique de 2 milliards de dollars d'aide trimestrielle destinée aux secours humanitaires et à la reconstruction**



Source : estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur les comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique.

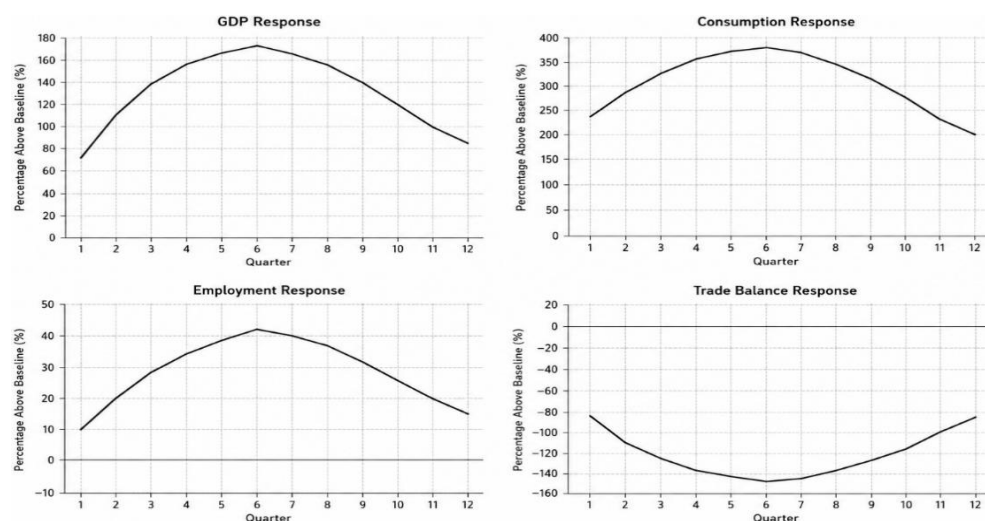
40. Afin de dégager des éléments utiles à l'action publique sur la manière dont la composition de l'aide influe sur les résultats économiques, l'analyse quantitative de la réponse impulsionnelle est répétée dans le cadre d'un scénario fondé uniquement sur les secours : une somme de 2 milliards de dollars est toujours versée chaque trimestre pendant deux ans, mais elle est entièrement consacrée à l'aide humanitaire

et à la protection sociale, et ne couvre aucune dépense de reconstruction. La comparaison entre ce scénario et celui incluant la reconstruction permet de tirer des enseignements essentiels à la planification du relèvement. Dans le scénario fondé uniquement sur les secours, l'économie réagirait comme suit (voir fig. VIII) :

- a) La consommation augmenterait fortement et immédiatement, atteignant un pic de 360 % au sixième trimestre. Ce phénomène tient à une propension marginale à consommer de 1, les ménages transformant rapidement leurs revenus supplémentaires en dépenses consacrées aux biens essentiels. L'effet s'estomperait progressivement par la suite ;
- b) Le PIB modélisé réagirait positivement, mais de manière beaucoup plus modeste, tant en ampleur qu'en durée, n'atteignant que 170 % au sixième trimestre, ce qui est inférieur au niveau observé dans le scénario incluant la reconstruction, où le PIB serait multiplié par trois par rapport à son niveau de référence de 2025. La production augmenterait en raison de la hausse initiale de la demande, mais cet effet se dissiperait assez vite ;
- c) La balance commerciale se détériorerait immédiatement après l'injection d'aide, ce qui constituerait l'une des réactions les plus marquées du système, du fait de la forte propension marginale à importer résultant de l'absence d'alternatives locales. La hausse de la consommation alimenterait une demande que la production locale ne parviendrait pas à satisfaire, ce qui entraînerait une forte augmentation des importations. De ce fait, les mesures de relance bénéficieraient en grande partie à l'étranger, ce qui en limiterait les effets sur la production locale. L'incidence sur la balance commerciale s'atténuerait à mesure que le choc de demande s'estomperait ;
- d) L'emploi suivrait une trajectoire similaire, mais avec un décalage marqué : il augmenterait progressivement pour atteindre un pic plusieurs trimestres après le choc initial, avant de revenir à son niveau de référence. Le choc sur les revenus produirait une hausse de l'emploi, mais celle-ci représenterait moins de la moitié de celle observée dans le scénario incluant la reconstruction et serait loin de permettre une réduction substantielle et durable du chômage.

Figure VIII

**Fonction de réponse impulsionnelle à une injection hypothétique de 2 milliards de dollars d'aide trimestrielle destinée aux secours humanitaires (sans reconstruction)**



Source : estimations du secrétariat de la CNUCED fondées sur les comptes nationaux du Bureau central palestinien de statistique.

41. L'analyse des réponses impulsionnelles issues d'un modèle à vecteur autorégressif montre que l'économie de Gaza réagit de manière très variable à l'injection d'aide, principalement selon que les secours humanitaires s'accompagnent ou non d'efforts de reconstruction. Lorsque la reconstruction est incluse, l'économie connaît une croissance durable et multidimensionnelle. La consommation augmente immédiatement sous l'effet des aides directes, puis s'accélère à mesure que les activités de reconstruction créent des emplois et génèrent des salaires, atteignant au septième trimestre un niveau supérieur de 150 % à celui observé avant le choc. Le PIB suit une trajectoire fortement ascendante, portée à la fois par la hausse de la demande des ménages et par le relèvement des secteurs productifs, jusqu'à atteindre trois fois son niveau de référence de 2025.

42. En revanche, un scénario reposant uniquement sur des secours aboutit à un résultat nettement inférieur. La consommation augmente fortement dans un premier temps, mais le pic qu'atteint le PIB au sixième trimestre n'est supérieur que de 170 % au niveau de référence de 2025, ce qui ne représente pas même le triple de son niveau initial, et cet effet s'estompe rapidement. Bien que l'emploi suive une évolution similaire, avec un décalage, il atteint moins de la moitié du niveau enregistré lorsque l'intervention inclut la reconstruction. Ce contraste est particulièrement instructif dans un contexte où la crise de l'emploi atteint une ampleur historique, près de 85 % de la population active étant au chômage.

43. Ce contraste sans équivoque montre que les secours seuls n'entraînent qu'une faible hausse du PIB et une création d'emplois minimale, tandis que les secours associés à la reconstruction permettent de rétablir les capacités productives, de soutenir la croissance, de réduire la dépendance à l'égard des importations et d'avoir une incidence cinq fois plus importante sur l'emploi.

44. Les conclusions à tirer sur le plan de l'action publique sont tout aussi claires :

a) La reconstruction est indispensable à tout relèvement appelé à perdurer après l'apport d'aide ;

b) L'ampleur et l'affectation des financements internationaux sont toutes deux déterminantes pour un relèvement durable ;

c) Les fonds consacrés à la reconstruction devraient viser délibérément le rétablissement des capacités productives et des infrastructures civiles, telles que les écoles et les hôpitaux ; sans cela, Gaza restera prisonnière d'un cycle économique reposant sur les financements des donateurs et axé sur la consommation, associé à une dépendance permanente à l'égard des importations, ce qui accroît le risque de lassitude de la part des donateurs ;

d) La composition des plans de relèvement doit être considérée comme une priorité : main-d'œuvre palestinienne, entreprises palestiniennes et matériaux palestiniens, notamment les gravats recyclés provenant de Gaza, de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est. Cela est essentiel pour que les effets multiplicateurs des mesures bénéficient à l'économie locale et que les fuites au-delà des frontières soient réduites au minimum. Toutefois, le recyclage des gravats doit se faire dans le respect de protocoles de sécurité appropriés, compte tenu de la présence d'engins non explosés et de matières potentiellement dangereuses. L'assistance technique internationale en matière de gestion sûre des décombres devrait être considérée comme une priorité parallèlement aux efforts de reconstruction. Enfin, les Palestiniens de Gaza doivent être véritablement associés à la prise de décision concernant la reconstruction, ce qui est également essentiel et pertinent pour la réalisation plus large des droits civils et politiques.

45. L'ampleur de toute intervention future, conjuguée au choix entre un scénario axé uniquement sur les secours et un scénario alliant secours et reconstruction, déterminera si Gaza parviendra à se relever après son effondrement ou restera

indéfiniment prisonnière de sa dépendance à l'égard de l'aide – et, à terme, si elle pourra survivre en tant que société et environnement viables et vivables.

## **B. Arguments en faveur des programmes de travaux publics**

46. Les deux scénarios analysés montrent que l'emploi réagit avec un certain décalage par rapport à la consommation et aux importations, problème particulièrement critique dans un contexte où le taux de chômage dépasse les 85 % à Gaza<sup>26</sup>. Dans le cadre de la reconstruction de la base productive de l'économie, cette crise de l'emploi peut être atténuée de manière directe par des programmes de travaux publics. Ces programmes visent non seulement à remédier au décalage observé en matière de création d'emplois, mais aussi à renforcer activement la base productive dans des domaines stratégiques ciblés.

47. Les programmes de travaux publics sont des initiatives financées par des États ou des donateurs qui permettent de fournir des emplois à des personnes données dans le cadre de projets bénéficiant aux populations locales. À la différence des formes traditionnelles d'aide sociale (telles que les transferts en espèces ou l'aide alimentaire), ces programmes exigent des bénéficiaires qu'ils travaillent en échange d'un salaire. Parce qu'elle est fondée sur une activité professionnelle, cette forme de protection sociale est considérée comme « active » et non « passive ».

48. C'est précisément parce qu'ils génèrent des retombées multiples que les programmes de travaux publics demeurent répandus dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Ils procurent des revenus immédiats, permettent la création de biens publics durables et donnent aux participants la possibilité d'acquérir des compétences qui améliorent leur employabilité et leurs revenus à long terme, tout en produisant toute une série d'externalités positives. À ce titre, ils devraient être considérés comme complémentaires des transferts en espèces ou, le cas échéant, comme des substituts directs à ceux-ci<sup>27</sup>.

49. Des programmes de travaux publics conformes aux normes internationales du travail devraient donc faire partie intégrante de tout cadre de financement du relèvement, non seulement en tant que filets de protection sociale, mais aussi en tant qu'outils permettant de s'attaquer simultanément à des problèmes sociaux et environnementaux pressants, notamment en favorisant l'inclusion sociale des populations marginalisées et la résilience aux changements climatiques. Des programmes de travaux publics bien conçus peuvent constituer un trait d'union essentiel entre les secours d'urgence et le développement, l'aide étant mise au service du développement du capital humain et physique afin de contribuer à un relèvement véritable, durable, résilient et fondé sur le respect des droits humains.

50. Pour apporter une réponse efficace à la crise de l'emploi qui sévit à Gaza, il faut mettre en place une nouvelle génération de programmes de travaux publics modulables, conçus en fonction des contraintes spécifiques de l'État de Palestine, à savoir une occupation qui perdure, une géographie morcelée, une circulation restreinte de la main-d'œuvre et des matériaux, des disparités de genre persistantes et des jeunes nombreux et maîtrisant les technologies numériques. Ces programmes peuvent aller au-delà de leur rôle traditionnel de filet de protection pour offrir des avantages inclusifs et durables à long terme. Trois modèles innovants présentent un intérêt particulier à cet égard :

<sup>26</sup> Voir <https://www.ilo.org/sites/default/files/2026-04/ILC114-DG-APP-%5BCABINET-260407-001%5D-Web-EN.pdf>.

<sup>27</sup> Voir <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/d8d3988b-5bee-42a1-855e-83b2140d84b7/content>.

a) Les programmes de travaux publics axés sur l'environnement : en mettant l'accent sur la remise en état des terres, la gestion de l'eau et la résilience aux changements climatiques, ces programmes permettent de lutter contre la dégradation de l'environnement tout en créant des emplois dans les zones rurales et fragiles ;

b) Les programmes de travaux publics axés sur la fourniture de soins : conçus pour répondre à des besoins en forte croissance dans les domaines des soins aux enfants et aux personnes âgées, de l'appui aux personnes handicapées et des soins à domicile, ces programmes offrent aux femmes des emplois formels, ce qui allège la lourde charge de soins non rémunérés qui pèse sur elles, tout en leur permettant d'acquérir des compétences dans une économie des services à la personne en pleine expansion ;

c) Les programmes de travaux publics axés sur le numérique : ces programmes peuvent jouer un rôle central dans la reconstruction de l'économie numérique de Gaza, le rétablissement de la connectivité et la remise en état des infrastructures de télécommunications dévastées. Il y a urgence : l'infrastructure numérique a été largement détruite, une grande partie de la population ne dispose pas d'un accès fiable à Internet et la possession de smartphones a fortement chuté. L'économie numérique a été décimée : entre 2023 et 2025, la valeur ajoutée du secteur des technologies de l'information et des communications s'est effondrée de 88 % pour s'établir à seulement 1,6 million de dollars, ce qui a provoqué la disparition d'emplois, de perspectives d'avenir ainsi que d'un pilier essentiel de la reconstruction<sup>28</sup>. Les programmes de travaux publics numériques offrent des possibilités de transformation grâce au télétravail. Les personnes qui y prennent part peuvent générer des revenus, créer des actifs numériques publics et mettre en place de précieux réseaux d'apprentissage et d'activités rémunératrices, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Gaza. Moins exigeant sur le plan physique, ce modèle est accessible aux femmes, aux personnes handicapées et aux jeunes et peut être déployé même lorsque des préoccupations en matière de sécurité limitent la mobilité physique.

## VI. Conclusions et recommandations

51. Malgré l'amélioration observée à la suite du cessez-le-feu d'octobre 2025, la situation à Gaza demeure critique à la mi-2026, dans un contexte marqué par la poursuite des violences, les décès de civils et les graves restrictions imposées à l'acheminement de l'aide. La violence et l'occupation israélienne<sup>29</sup> doivent cesser immédiatement. Il faut de toute urgence que la communauté internationale se mobilise de manière durable pour enrayer le déclin socioéconomique, remédier à la crise humanitaire et inverser un processus de régression du développement à l'œuvre de longue date. À cette fin, il importe de mettre en place un cadre de relèvement global couvrant l'ensemble du Territoire palestinien occupé et s'appuyant sur une aide coordonnée et des mesures concrètes visant à alléger les contraintes pesant sur le commerce, la circulation et les investissements. Dans ce contexte, il convient de s'attaquer en priorité à plusieurs contraintes majeures :

a) Israël doit empêcher que d'autres civils soient tués ou blessés et garantir l'acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire à grande échelle dans toute la bande de Gaza ; en outre, toutes les parties doivent respecter pleinement le cessez-le-feu et se conformer en permanence au droit international ;

<sup>28</sup> Banque mondiale, Union européenne et ONU, *Gaza Strip Rapid Damage and Needs Assessment*.

<sup>29</sup> *Conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est*, avis consultatif, C.I.J. Recueil 2024, p. 753, par. 285.

b) En application des résolutions du Conseil de sécurité, Israël doit lever toutes les restrictions imposées à l'acheminement et à la distribution de l'aide humanitaire dans l'ensemble de la bande de Gaza, notamment les denrées alimentaires, le carburant et les traitements médicaux ;

c) Les engins non explosés et les restes explosifs constituent un obstacle majeur au déblaiement et à la reconstruction. L'élimination des décombres et la neutralisation des explosifs et munitions doivent être érigées en priorités, en tant que conditions préalables fondamentales à la reconstruction, et bénéficier d'un soutien financier et d'une expertise technique au niveau international. La présence de matières dangereuses impose le recyclage des gravats, qui doit s'effectuer dans le respect des protocoles de sécurité applicables ;

d) Le rétablissement des services essentiels (logement, santé, eau, assainissement et hygiène, électricité, télécommunications et transports) est une condition indispensable au relèvement. Ce rétablissement devrait être érigé en priorité de toute urgence et bénéficier d'un financement adéquat ainsi que d'une aide internationale coordonnée ;

e) La relance des infrastructures numériques devrait être une priorité. La connectivité revêt une importance vitale, qui va bien au-delà de sa contribution directe à l'activité économique. Les télécommunications sont au cœur de l'intervention humanitaire ; lorsqu'elles s'effondrent, la sécurité des civils s'effondre elle aussi. La coordination est entravée et les alertes rapides ne parviennent pas jusqu'aux personnes en danger. Le fait d'avoir coupé Gaza des réseaux mondiaux du savoir a porté atteinte à l'éducation, aux soins de santé et à tous les secteurs qui dépendent de la connectivité. Il convient de reconstruire d'urgence l'infrastructure numérique et de déployer des programmes de travaux publics numériques afin de mettre les jeunes de Gaza en relation avec les marchés mondiaux, de rebâtir le secteur de l'informatique et des télécommunications et de jeter les bases d'une économie numérique résiliente.

52. À cet égard, les 118,5 milliards de dollars de pertes de PIB potentiel enregistrées entre 2007 et 2025 et les besoins de Gaza en matière de relèvement attestent de l'ampleur historique de l'effondrement économique de ce territoire, dont près de 85 % de la population active est au chômage. L'analyse développée dans le présent rapport montre que les secours d'urgence à eux seuls n'entraînent qu'une augmentation limitée de la production économique et une faible création d'emplois, alors que les secours combinés à des initiatives de reconstruction, permettent de rétablir les capacités productives, de soutenir la croissance, de réduire la dépendance à l'égard des importations et d'avoir des incidences nettement plus importantes sur l'emploi. Le relèvement doit donc être axé sur la reconstruction, sous la direction des Palestiniens, et la priorité doit être donnée aux infrastructures civiles et productives essentielles, à la main-d'œuvre et aux entreprises palestiniennes, ainsi qu'à l'approvisionnement local en matériaux dans des conditions de sécurité, notamment s'agissant des gravats recyclés, afin de préserver à Gaza les effets multiplicateurs économiques des mesures prises, de réduire la dépendance à l'égard de l'aide et de poser les bases d'une économie viable et autonome.

53. En dernière instance, le relèvement de Gaza doit servir les objectifs politiques sous-jacents, à savoir le maintien de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, en tant qu'unité territoriale unique relevant d'un seul Gouvernement palestinien légitime et souverain, ainsi que la relance d'un processus politique qui permettra de mettre fin à l'occupation illégale et de concrétiser la solution des deux États, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, au droit international et aux accords antérieurs. La communauté internationale devrait mobiliser un soutien politique, économique et technique concerté et coordonné en faveur d'un tel cadre,

condition préalable essentielle à la paix, à un relèvement durable et à une approche du développement fondée sur les droits humains.

54. La dignité humaine ne doit pas être assortie de conditions. Jusqu'ici, la marge de manœuvre requise pour le relèvement a été refusée. La résilience de la population ne peut remplacer ni l'approvisionnement en matériaux nécessaire à l'échelle requise, y compris pour les biens dont Israël considère qu'ils sont à double usage, ni la volonté politique de lancer Gaza sur la voie d'un relèvement réel. L'aide humanitaire ne peut pas, à elle seule, remettre Gaza sur une trajectoire durable. Il faut accélérer la transition vers une phase de relèvement rapide en rétablissant les moyens de subsistance, en remettant en état les infrastructures essentielles, en fournissant des solutions d'hébergement dignes et en soutenant les institutions palestiniennes qui dirigent le relèvement et la reconstruction.

55. Une nouvelle approche du relèvement économique devrait consister à aller au-delà du simple retour au statu quo d'avant octobre 2023, à une échelle suffisante pour raviver l'espoir que Gaza puisse renaître en tant que société viable. Pour assurer l'avenir du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, il faut que le Gouvernement israélien et la communauté internationale agissent. L'effondrement économique, qui s'est aggravé en 2023, constitue un défi qui dépasse largement le cadre de la reconstruction traditionnelle après un conflit. La reconstruction exigera non seulement des investissements considérables, mais aussi une reconfiguration fondamentale des relations avec Israël et la communauté internationale dans son ensemble. Pour briser le cycle bien enraciné de destructions et de reconstructions partielles, il est essentiel de mettre fin à l'occupation et de promouvoir la solution des deux États fondée sur les frontières d'avant 1967, conformément au droit international et aux résolutions des organes de l'ONU sur la question.

56. L'Organisation des Nations Unies reste déterminée à aider les Israéliens et les Palestiniens à mettre fin à l'occupation et à régler le conflit conformément au droit international et aux résolutions applicables des organes de l'ONU et accords bilatéraux, afin de concrétiser la vision de deux États – Israël et un État palestinien pleinement indépendant, démocratique, d'un seul tenant, viable et souverain, dont Gaza fait partie intégrante – vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, sur la base des frontières d'avant 1967, avec Jérusalem comme capitale des deux États, et où les droits humains de toutes et tous sont respectés et protégés.

---